

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/La-Cour-d-Appel-favorable-a-l-extradition-de-Mario-Alfredo-Sandoval-vers-l-Argentine>

La Cour d'Appel favorable à l'extradition de Mario Alfredo Sandoval vers l'Argentine

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Argentine -

Date de mise en ligne : mercredi 28 mai 2014

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

La Cour d'Appel de Paris a rendu ce mercredi 28 Mai, un avis favorable à la demande de la justice argentine d'extradition du franco-argentin Mario Alfredo Sandoval, ex membre de Coordination Fédérale, sinistre police politique argentine sous la Dictature entre 1976-1983.

Cet avis favorable porte sur l'enlèvement et la disparition le 30 octobre 1976 d'Hernan Abriata, étudiant en architecture qui ne devait plus jamais donner signe de vie.

Mais la Cour s'est opposée à une extradition pour les autres faits reprochés à Mario Alfredo Sandoval par la justice argentine, jugeant les requêtes insuffisamment motivées. S'il devait finalement être extradé, Sandoval ne pourrait donc être jugé que sur ce dossier .

L' avis rendu aujourd'hui confirme la position du Parquet lors de l'audience du 9 avril dernier (voir [Affaire Mario Alfredo Sandoval, le Ministère public favorable à l'extradition sur le cas Abriata](#))

Mario Alfredo Sandoval a cinq jours pour se pourvoir en cassation.

Et l'affaire n'est pas terminée : L'arrêt de la cour d'appel est un simple avis. L'extradition elle-même sera déclenchée par un décret du Premier ministre, lui-même susceptible d'un recours devant le Conseil d'Etat.

Devant la cour d'appel le 9 avril dernier, Sandoval, s'était dépeint comme une victime d'une « *chasse à l'homme* » lors d'un plaidoyer d'une heure et demi. Il avait dénoncé « une procédure entachée d'illégalité » visant à la « fabrication d'un coupable », usant du « mensonge », d'*« acharnement »*, de « désinformation ». « Je ne suis pas la personne que vous cherchez », avait-il affirmé, évoquant longuement une ténébreuse thèse du complot.

Pour l'Argentine, Me Sophie Thonon avait balayé l'hypothèse de l'erreur sur la personne et l'argument de la non-rétroactivité. « Est-ce que la France va devenir, est en passe de devenir ou est devenue le refuge des grands criminels de masse de la deuxième moitié du XXe siècle ? », avait-elle demandé.

Pour mémoire, en mars 2008, El Correo avait publié la traduction en français d'un article de Pagina 12 de la journaliste Nora Veiras, « [L'ex-répresseur argentin Mario « Churrasco » Sandoval continue de faire carrière en France](#) », concernant les activités passées de Monsieur Sandoval et abordant le cas de Hernan Abriata. A la suite de quoi, Monsieur Sandoval avait intenté une action en diffamation contre El Correo ainsi que plusieurs médias ayant repris ces informations. Dans son offre de preuves au Tribunal plaidant pour sa défense, El Correo, représenté par Me Sophie Thonon, avait apporté des éléments concernant le passé de Mr Sandoval. Le 16 février 2012, le tribunal d'Auxerre a débouté - pour prescription- Monsieur Mario Alfredo Sandoval de cette action en diffamation (Voir : « [Le franco-argentin Mario Alfredo Sandoval qui accusait plusieurs médias de diffamation débouté](#) »).

Estelle Leroy-Debiasi avec agences

* **Estelle Leroy-Debiasi** est journaliste professionnelle, Diplômée en Economie, ex rédactrice en chef du quotidien économique La Tribune.

[El Correo](#). Paris, le 28 Mai 2014.

[[Contrat Creative Commons](#)]

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported. Basé sur une oeuvre](#)

en www.elcorreo.eu.org.